

Groupe pilote FONCIER

Rencontre 1 - 15 avril 2011



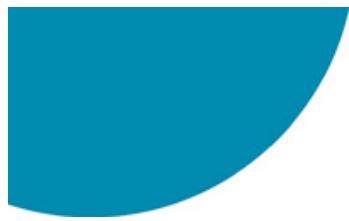
Plan d' intervention

I- Cadrage du groupe de travail

- cadrage du Grenelle
- limites du SCOTTERS actuel
- objectifs et livrables
- hypothèses fondamentales
- planning

II- Premier temps de réflexion : analyse de la consommation foncière sur la période 1976-2002





Le contexte de la démarche



> Le Grenelle II

→ Le renforcement du rôle des SCoT

Outils au cœur de la cohérence des politiques publiques

Outils stratégiques pour la territorialisation des objectifs du Grenelle

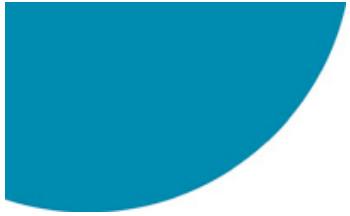
→ L'évaluation plus régulière des SCoT

Le SCOTERS doit faire l'objet d'un bilan au regard de la loi (6 ans au lieu de 10)

→ La réaffirmation des enjeux d'une consommation modérée du foncier

Le rapport de présentation devra présenter « une **analyse** de la consommation des espaces au cours des 10 années précédant l'approbation du schéma et **justifier les objectifs** chiffrés de limitation de cette consommation compris dans le Document d'orientations et d'objectifs » (Art. L122-1-2 CU)

Le DOO devra arrêter « des **objectifs chiffrés** d'une **consommation économique** de l'espace et de **lutte contre l'étalement urbain**, qui pourront être ventilés par secteurs géographiques » (Art. L122-1-5 CU)

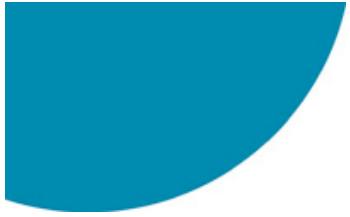


Le contexte de la démarche



> L' évaluation/révision du SCOTERS

- ➔ Répondre à l' obligation d' évaluation requise par la loi, tout en évaluant le projet de territoire
- ➔ Une opportunité pour s'interroger sur les objectifs et les outils de maîtrise de la consommation de foncier



Les limites du SCOTERS



> Une volonté de limiter l' étalement urbain...

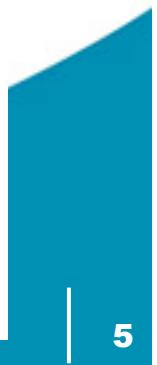
... tout en **assumant la responsabilité du territoire** en matière de production de **logements**, et donc de **consommation foncière**

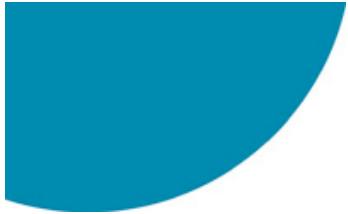
... avec un **objectif de gestion raisonnée du foncier**

➔ Un objectif non chiffré : un manque de repère

➔ Un objectif qui repose sur une hypothèse fondatrice du SCOTERS : un scénario démographique modéré

« Un développement continu et modéré de la région de Strasbourg amènerait la population aux environs de 650 000 habitants à l'horizon 2015 »

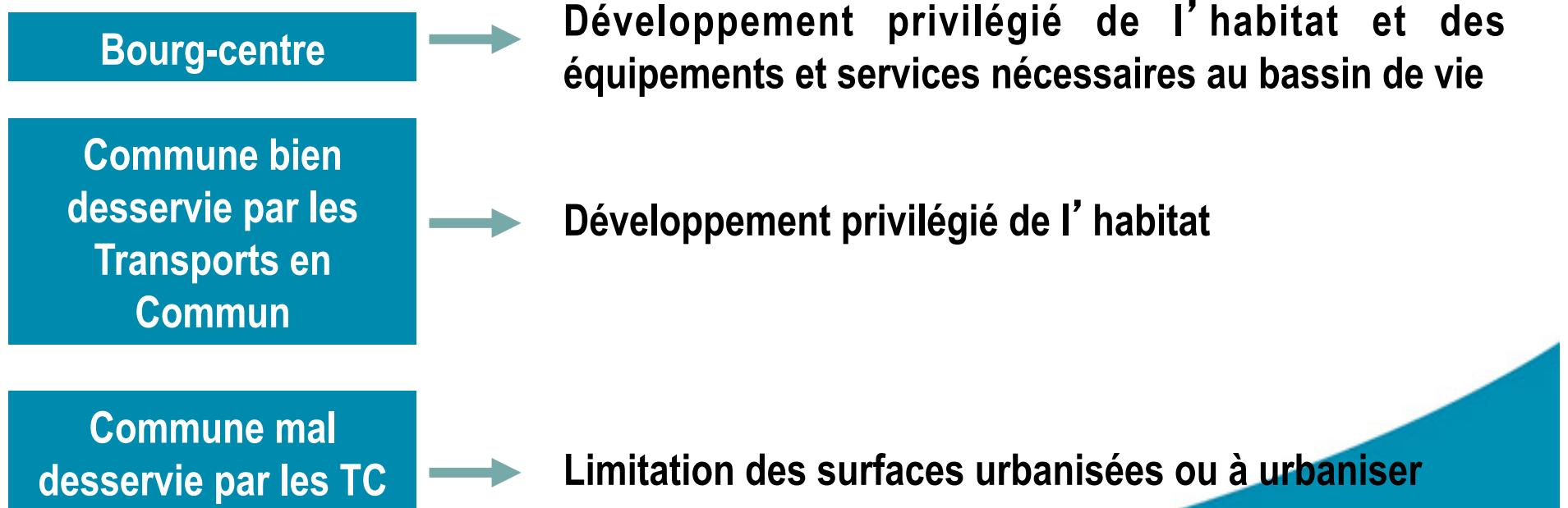




Les limites du SCOTERS

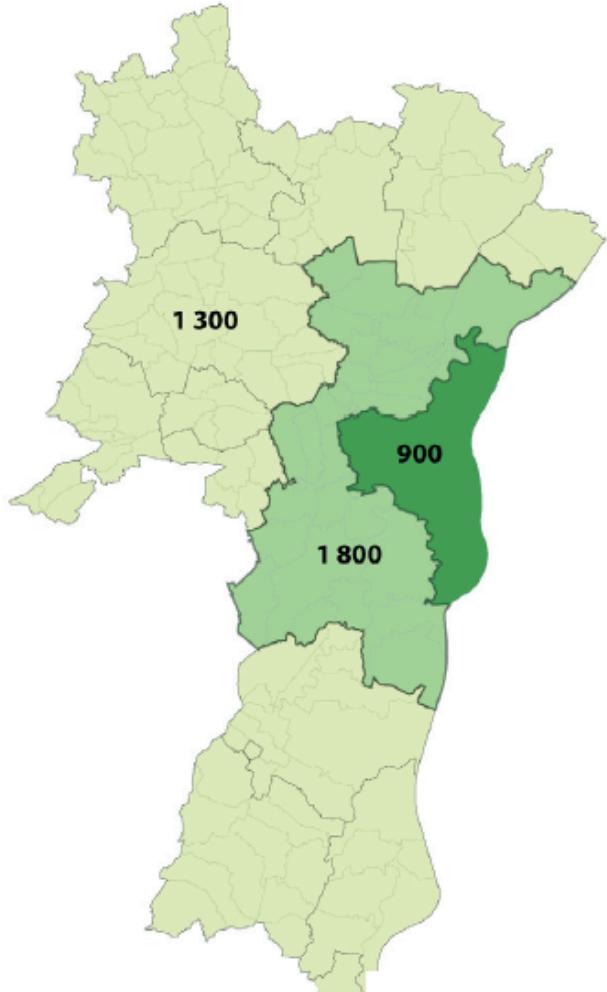


- > Un objectif homogène sur le territoire, qui s'applique au niveau de chaque projet / chaque commune
- > Des orientations dont l'application repose sur une doctrine





Les limites du SCOTERS



Répartition de
l'objectif annuel
de production

> Cette doctrine est un raisonnement induit

Hausse de population < 1%/an

4000 logements/an
SCOTERS

900 logements/an
STRASBOURG

1800 logements/an
Reste de la CUS

1300 logements/an
Hors CUS

Combien dans chaque intercommunalité ?
Combien dans les bourgs centres ?
Combien dans les communes bien desservies par les transports en commun ?
Combien dans les autres communes ?

Appréhender le lien entre foncier et développement

> Exemple de développement d' une commune

	1990	800 habitants	
	1999	1000 habitants	
	2006	1200 habitants	
Objectifs du PLU	2016	1500 habitants	8 hectares supplémentaires urbanisés



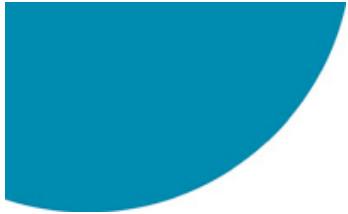
Plan d' intervention

I- Cadrage du groupe de travail

- cadrage du Grenelle
- limites du SCOTTERS actuel
- objectifs et livrables
- hypothèses fondamentales
- planning

II- Premier temps de réflexion : analyse de la consommation foncière sur la période 1976-2002

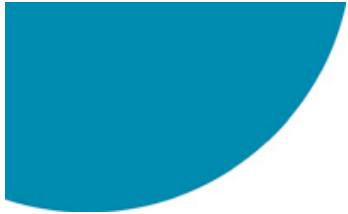




Les objectifs du groupe pilote



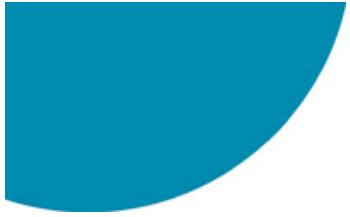
- Mener une réflexion exploratoire, commune et partagée, en partageant une analyse historique de la consommation de foncier
- Répondre aux exigences de la loi (Grenelle II), tout en fixant un degré d'ambition politique
- Préparer la position future du Syndicat mixte sur cette question
 - ➔ *Aboutir à une décision politique, qui s'imposera ensuite comme cadre légal*



Les livrables du groupe pilote



- **Proposer des indicateurs** de consommation foncière (*Que doit-on mesurer ?*)
- **Construire des scénarios chiffrés** (*quelles hypothèses de valeur?*) de consommation foncière : scénario volontariste, mesuré, peu volontariste
 - ➔ Mesurer l'impact de ces hypothèses sur le scénario démographique du SCOTERS
 - ➔ Tester la faisabilité et l'application des objectifs chiffrés
- **Proposer un mode de gouvernance** et de ventilation des objectifs
- **Etudier les outils de mise en œuvre** et de suivi des objectifs

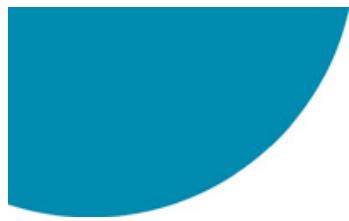


Le cadrage de la démarche



> Les hypothèses de travail

- ➔ Une démarche factuelle et un retour d'expérience
- ➔ Une volonté de maîtriser la consommation foncière
- ➔ Une volonté d'agir sur le foncier et d'accepter des objectifs sur lesquels on s'engage
- ➔ Une démarche qui n'est pas un travail de compilation des objectifs existants (documents d'urbanisme)
- ➔ Une nécessité de ventiler les objectifs à l'échelle intercommunale ou communale



Le calendrier de travail



> Nos échéances à court terme

→ 15 avril - Installation du groupe de travail

Objectifs : Comprendre les phénomènes de consommation foncière à l'œuvre sur le territoire et fixer le cadre de la démarche



OBJECTIFS

- >Etudier le dossier foncier et s' approprier les objectifs du groupe
(Réception d' éventuelles mises à jour)
- >Proposer des indicateurs pour la prochaine rencontre

→ 27 mai - Création d' un jeu d' indicateurs clés

Objectifs : > Sélectionner 4-5 indicateurs clés, avec un questionnement sur :
Leur nature (Indicateur de cadrage, contraignant, explicatif...) ;
Le type d'indicateur ; L'échelle ; Les limites ...
> Elaborer des scénarios - hypothèses d'objectifs de consommation :
Scénario volontariste ; Mesuré ; Peu volontariste



II- Premier temps de réflexion : analyse de la consommation foncière sur la période 1976-2002

> Dossier « foncier »



MERCI !



Annexe : Questions ouvertes





Questions ouvertes



- **Quelle articulation des choix avec la CUS ?**
- **Quelle place pour le critère de fertilité des terres agricoles ?**
- ...